

Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration du 18 mai, le Gouvernement a éprouvé de très vives inquiétudes à la suite de l'annonce de l'explosion d'un dispositif nucléaire par l'Inde, et le Cabinet a examiné aujourd'hui de façon approfondie les incidences de ce triste événement.

Nos préoccupations se rattachent à deux aspects importants. En premier lieu, nous pensons aux répercussions que l'initiative indienne, indépendamment de sa motivation, ne manquera pas d'avoir à l'égard des efforts internationaux qui sont déployés (avec la participation active du Canada) afin de limiter et de contrôler la prolifération d'une technologie des dispositifs nucléaires qui ne permet d'établir aucune distinction entre les applications pacifiques et les applications virtuellement militaires. De fait, l'Inde s'est maintenant dotée des moyens de produire une arme nucléaire. Le Canada aurait pu acquérir une capacité de ce genre il y a bon nombre d'années, mais il a choisi de ne pas le faire, estimant que les avantages douteux de la possession d'un dispositif d'explosion nucléaire étaient insignifiants par rapport aux dangers réels créés pour la paix et la sécurité mondiales. L'acquisition de cette technologie par l'Inde aura nécessairement de graves répercussions dans toute l'Asie et dans le monde entier.